



École de la Paix

Procès-verbal de l'assemblée des membres du conseil d'établissement qui s'est tenue le 20 mars 2024

M. Maxime Brosseau (directeur)	M. Mario Ducheine (président)
Mme Nancy Hamel (directrice adjointe)	Mme Mélissa Grenier (vice-présidente)
Mme Laurance Têtu (enseignante)	M. Pascal Charbonneau (membre parent)
Mme Catherine Deschamps (enseignante)	Mme Stéphanie Duchesne (service de garde)
Mme Melissa Langelier (enseignante)	Mme Geneviève Goyer (enseignante)
Mme Mélanie Smith (enseignante)	Mme Vanessa Leveillé (membre parent)
Mme Sonya Painchaud (membre parent)	Mme Annick Gougeon (soutien)
Mme Marie-Michèle Aubé (membre parent)	Mme Geneviève Charron (membre parent)
Mme Aurée-Maude Verville	

1. Ouverture de l'assemblée

19h04

2. Vérification des présences et du quorum

Le quorum est atteint, la rencontre peut avoir lieu.

3. Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Mme Marie-Michèle Aubé et appuyé par M. Pascal Charbonneau d'adopter l'ordre du jour tel que présenté avec un ajout 5.7 - Activités finissants et frais chargés aux parents 2024-2025.

PV240320-14 Adopté à l'unanimité

4. Approbation et suivi du procès-verbal de la rencontre du 25 octobre 2023.

Il est proposé par Mme Marie-Michèle Aubé et appuyé par Mme Mélissa Grenier d'approuver le procès-verbal tel que présenté.

PV240320-15 Approuvé à l'unanimité

5. Sujets en approbation

5.1 Calendrier 2024-2025

À changer sur le calendrier : Les mois sur le calendrier

Présenté par M. Maxime Brosseau. Il est proposé par Mme Geneviève Goyer et appuyé par Mme Geneviève Charron d'approuver le calendrier scolaire 2024-2025.

PV240320-16 Approuvé à l'unanimité

5.2 Temps alloué à chaque matière.

Explication du document par M. Maxime Brosseau. Il est proposé par Mme Mélissa Langelier et appuyé par Mélissa Grenier d'approuver le temps alloué à chaque matière.

PV240320-17 Approuvé à l'unanimité

5.3 **Normes et modalités d'évaluation 2024-2025**

Il est proposé par Mme Sonya Pinchaud et secondé par Mme Marie-Michèle Aubé d'approuver les normes et modalités d'évaluation 2024-2025.

PV240320-18 **Approuvé à l'unanimité**

5.4 **Règles de formation des groupes 2024-2025**

Le document est présenté par M. Maxime Brosseau. Il est proposé par M Pascal Charbonneau et secondé par Mme Geneviève Goyer d'approuver la formation des groupes 2024-2025.

PV240320-19 **Approuvé à l'unanimité**

5.5 **Journée de pré-accueil au préscolaire – 6 juin 2024**

La proposition est présentée par M. MII est proposé par Mme Mélissa Grenier et secondé par Mme Geneviève Charron d'approuver la journée de pré-accueil au préscolaire le 6 juin 2024.

PV240320-20 **Approuvé à l'unanimité**

5.6 **Règle de conduite 2024-2025**

Le document a déjà été approuvé par les enseignants et TES de l'école. Présentation du document par Mme Nancy Hamel. Chacun des niveaux des comportements est expliqué et nuancé. L'objectif est que l'élève apprenne de la situation et qu'il connaisse la portée de leurs actions. Le document a été transmis aux parents en début mars et cela a été aidant pour mieux comprendre les interventions du personnel. Il s'agit aussi d'une manière de demander du soutien sans nommer les situations spécifiques sur les ondes.

L'an prochain, les parents recevront l'ensemble de la matrice comportementale, la classification des comportements, les objets interdits, le code vestimentaire ainsi que la feuille à signer par les parents.

L'arbre décisionnel est présenté, mais ne sera pas communiqué à l'ensemble des parents. L'objectif est de connaître à qui on réfère selon le comportement.

Tous les N3 et N4 sont communiqués aux parents par courriel ou par téléphone. Les N1 et N2 sont au baromètre si c'est récurrent et sont envoyés aux parents.

Nous sommes conscients que c'est très formel. Nous sommes présentement en ajustement. L'objectif est que les parents s'habituent aux mots utilisés par le baromètre.

Qu'est-ce qui est mis en place pour la victime? Une communication aux parents est réalisée par un intervenant et du soutien.

Est-ce qu'au SDG c'est la même pratique? Nous sommes à standardiser le fonctionnement en permettant aux intervenants de communiquer aux parents.

Présentation de la pyramide comportementale aux parents octobre VS mars. Aux 2 semaines, les intervenants s'assoient ensemble afin de réfléchir à des moyens mis en place afin de prévenir les gestes de violence.

La violence est une co-responsabilité. Il est essentiel de dénoncer, et ce, autant par les enfants, par les parents que par les intervenants.

Les parents des victimes peuvent se sentir moins dans la boucle des interventions faites auprès de leur enfant. On entend qu'une meilleure communication pourrait être réalisée. Les parents ne doivent pas hésiter à communiquer avec les intervenants pour avoir davantage d'information.

Les consignations du baromètre et celles consignées dans l'application du CSSDA, permettent de cibler nos objectifs du plan de lutte.

Il est proposé par Mme Annick Gougeon et secondé par Mme Mélanie Smith d'approuver le point concernant les règles de conduite 2024-2025.

PV240320-21 Approuvé à l'unanimité

5.7 Activités finissants et frais chargés aux parents 2024-2025

Il y avait un enjeu où nous n'avions plus la subvention pour l'achat des chandails et que nous avons un groupe supplémentaire. Il est donc proposé de demander un maximum de 20\$ par élève. Ce sera la classe de 4^e année de Mme Julie Crépeau qui fera les chandails. Cela crée un beau sentiment d'appartenance.

Advenant le cas où pour certaines familles, 20\$ ça serait trop, alors l'école assumerait les coûts par le fond entraide.

Une proposition d'utiliser les fonds du CÉ (200\$) pour aider à payer les chandails.

Il est proposé par M Pascal Charbonneau et secondé par Mme Mélanie Smith d'approuver les frais chargés aux parents pour les activités de finissants ainsi que l'utilisation du fond du CÉ pour l'achat des chandails.

PV240320-22 Approuvé à l'unanimité

6. Sujets en consultation

6.1 Principe d'encadrement des coûts relatifs aux documents dans lesquels l'élève écrit, dessine, découpe (art. 77.1)

La liste d'effets scolaires – statut quo par rapport à l'an dernier et les parents seront consultés à la suite des choix des enseignants. Les listes seront donc présentées lors d'un prochain CÉ.

Approuvé à l'unanimité

PV240320-23 Approuvé à l'unanimité

7. Sujets en information

7.1 Application des recommandations du rapport de protecteur régional de l'élève

Dans un souci de mieux communiquer aux parents les événements et les suivis, nous avons augmenté nos communications au baromètre.

Nous avons été soutenus par Mme Geneviève Roussety pour revoir notre plan de lutte.

Nous avons revu l'enseignement des plans de leçon explicites afin d'apaiser le niveau 1 d'interventions. Nous sommes à revoir les rôles de chacun (enseignants, TES, éducateurs) afin de bien cibler les interventions de chacun.

L'objectif est de tendre vers un soutien vers la réussite. L'équipe-école est engagée dans la démarche et nous remarquons davantage de cohésion dans la vision du système SCP.

8. Sujet d'actualité

8.1 Comité de parents et président

Mme Sonya Pinchaud a assisté à la rencontre, mais il y a peu d'informations à transmettre. Belle amélioration

8.2 Enseignants

Mme Geneviève Goyer informe que les élèves de 1^{re} année, il y a eu des dégustations de fruits. Ils ont débuté un nouveau module d'ateliers d'écriture.

Mme Geneviève Goyer informe que les élèves de 2^e année ont travaillé la compétence réagir en réalisant un combat de fruits (meilleur fruit). La bibliothécaire est venue en classe afin de faire une présentation en classe.

Mme Catherine Deschamps informe que les élèves de 3^e année feront un projet multidisciplinaire sur les merveilles du monde. Les élèves écriront un récit collectif sur les pirates.

Catherine Deschamps informe que les élèves 4^e année ont fait une dégustation littéraire, puis ils ont vu différents livres descriptifs.

Mme Geneviève Goyer informe que les élèves de 6^e année mettent beaucoup d'effort sur le projet d'Expo.

Mme Mélissa Langelier informe que les enseignants du préscolaire veulent faire du décloisonnement. Il y a beaucoup de ménage dans le matériel et de nouveaux achats seront faits. L'ensemble des élèves débute la conscience phonologique.

Mme Laurence Têtu nomme que le Carnaval d'hiver a été un succès. Les loups de la Paix terminent leur saison demain et les séries débutent au mois d'avril. Les mini Loups terminent bientôt. 60 élèves ont participé à la saison des mini loups et 25 élèves ont fait partie des Loups. Mme Annick Gougeon et Mme Laurence Têtu font filles actives (yoga, recettes santé, activités sportives...) Mme Geneviève Beaudry a débuté les démarches pour le spectacle de musique de fin d'année.

Mme Mélanie Smith informe que le projet compost se passe très bien. Le Carnaval a très bien été pour les élèves du secteur TSA. Les élèves CAPS ont préparé les collations

spéciales lors du Carnaval et ça a été très apprécié. De plus, il y a un projet jumelage d'élèves du régulier au 3^e cycle avec trois élèves du secteur TSA. C'est une belle réussite pour ces élèves.

8.3 Membre du soutien, des professionnels et du service de garde

Nous avons eu notre deuxième célébration école KATAG. Nous avons quelques appréhensions, mais ça s'est très bien déroulé. Nous avons été agréablement surpris. Les portraits de classe ont eu lieu, donc les nouveaux sous-groupes d'habiletés sociales auront lieu.

Mme Stéphanie Duchesne informe que le 15 mars dernier, une ferme s'est déplacée à l'école. L'activité a été très bien. Le 8 avril prochain, il y aura une sortie au Centre des Sciences payé par l'école aux 100 premiers élèves inscrits. En pm, il y aura une diffusion de l'éclipse dans la salle poly.

8.4 Direction

Période de classement et de portraits de classe. Il s'agissait d'un temps fort pour les directions.

Il y a l'ajour d'une troisième enseignante en 6^e année

Il y a plusieurs formations et accompagnements prévus pour l'équipe-école.

Le SDG ont reçu 3h de formation sur comment superviser, comment être en surveillance active.

9. Varia

Aucun point de varia

10. Date de la prochaine réunion 24 avril 2024

11. Levée de l'assemblée

20h44

La président,

Le directeur,

Mario Duchesne

Maxime Brosseau